



CENTRE DE PRE ORIENTATION

1, bd Paul Montel 06200 Nice

Tél. 04 97 00 05 40

preo@fondationdenice.org

www.psp-actes.org

SECTEUR ACCÈS A L'EMPLOI

AUTO ECOLE SOCIALE RAPPORT D'ACTIVITE 2017



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

SIEGE SOCIAL - Casa-Vecchia – 8, avenue Urbain Bosio – 06300 Nice



INTRODUCTION

En 2017, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre ACTES poursuit son action en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

Elle accompagne en moyenne 6000 personnes par an et organise ses interventions dans 3 secteurs d'activité :

Le secteur accompagnement social et médico-social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté. Il regroupe 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions et de la précarité associée aux maladies invalidantes, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles, la Halte de nuit ouverte de mai à octobre et le service migrants qui accompagne la demande d'asile principalement sur le moyen et haut pays. 260 logements dont 70 propriétés de la Fondation sont supports de ces activités de mise à l'abri, d'hébergement, d'accompagnement social global vers un logement autonome. Ce secteur compte 96 salariés, dispose d'un budget d'environ 9,5 millions d'euros.

Le secteur accès à l'emploi repose sur le principe selon lequel la reprise d'une activité représente le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie. Il regroupe, un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA), un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directe offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande créée par l'association Transfer), Flash emploi pour les nouveaux entrants dans le RSA, Appui Intensif Emploi pour les allocataires du RSA les plus anciens, une action de développement d'un réseau d'entreprises ainsi que le centre de pré-orientation pour définir un nouveau projet professionnel pour des personnes en situation de handicap. L'auto-école sociale, Reprises qui rémunère le travail à la journée pour les usagers de drogue et un partenariat avec le PLIE du Pays de Lérins complètent ces interventions. Ce secteur intervient sur tout le département des Alpes-Maritimes de Grasse à Menton. Il compte 80 salariés, dispose d'un budget d'environ 4,5 millions d'euros.

Le secteur enfance famille rassemble divers établissements de la protection de l'enfance. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis en collaboration avec leur famille (maison d'enfants à caractère social, internats pour adolescents/tes et jeunes majeurs/es, Action Educative à Domicile, accompagnement à la parentalité en Maison d'arrêt, service professionnalisé d'administrateurs ad'hoc Pélican) étoffé par un nouveau service de placement à domicile, un lieu ressource pour enfants déscolarisés, une plateforme de services jeunes 16-26 ans avec un support hébergement en vue d'agir simultanément sur les volets éducatifs et insertion et promouvoir en complément du droit commun, des pédagogies alternatives. Ce secteur compte 91 salariés, dispose d'un budget d'environ 5,5 millions d'euros.

Le siège social complète les interventions de ces directions opérationnelles en apportant un soutien technique et en garantissant le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics (la direction générale, la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines et les directions techniques et du patrimoine). Il est constitué de 27 salariés et dispose d'un budget d'environ 1 million d'euros.

Depuis 2017, la Fondation développe également une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs, qu'elle compte intensifier.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence avec les orientations stratégiques de la Fondation :

- **Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :**
 - Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
 - Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360° c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui.
 - Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.
- **L'innovation sociale afin de :**
 - Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement de la cellule projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
 - Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.
 - Intégrer le numérique dans les pratiques professionnelles pour gagner en efficacité et en autonomie.
 - Attirer des bénévoles pour compléter et enrichir les interventions.

Les perspectives 2018 :

Il s'agira de s'engager résolument dans la mise en œuvre des principes supports des politiques publiques du logement d'abord et développés depuis 20 ans par Cap entreprise sur le champ de l'accès à l'emploi durable pour les minima sociaux : passer directement de la rue au logement ou du chômage de longue durée à l'emploi. Notre objectif est de compléter les accompagnements par étapes proposant une résolution progressive des freins.

Pour cela, nous accentuerons au sein de notre CHRS l'accompagnement hors les murs, nous engagerons une politique active de captation de logements pour fluidifier les sorties, nous envisagerons une candidature commune avec Isatis et l'hôpital psychiatrique Ste Marie sur l'appel à projets ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) « Un chez soi d'abord ».

L'ouverture du CAARUD (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogue) à Nice dans un local fixe, la création de deux projets pour améliorer le cadre de vie des demandeurs d'asile et favoriser l'insertion des réfugiés, comme d'un accueil de jour pour les femmes mises à l'abri dans notre halte de nuit compléteront ces évolutions.

Afin de continuer à renforcer nos actions en faveur de l'accès à l'emploi, nous envisageons de créer une entreprise d'insertion dans le bâtiment afin d'assurer dans une dynamique d'économie circulaire les travaux d'entretien et de répartition de nos 280 logements, de renforcer l'action Flash Emploi sur Nice afin de diminuer les délais d'attente pour les nouveaux entrants du RSA. A l'horizon 2018, le secteur accès à l'emploi devra également renforcer les liens entre les thématiques emploi/logement.

Pour le secteur enfance famille, il s'agira de concrétiser un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) pour 5 ans renforçant le nombre d'accompagnements d'enfants à domicile, consolidant notre plateforme de services jeunes et stabilisant nos maisons d'enfants et d'adolescents. Le contexte est de plus en plus marqué par une transformation de l'offre en parcours et non plus en places, graduée, flexible, avec des services d'accueil à la carte en plus des internats classiques, des réponses modulaires avec des intervenants pluriels. Nous devons accompagner ces changements.

Enfin, le projet d'évolution de notre épicerie solidaire en épicerie collaborative de quartier et la création d'une cellule verte transversale à la Fondation pour engager des comportements plus éco-responsables seront parmi les autres chantiers emblématiques à l'œuvre dans la Fondation.

2018 devra être l'année de l'accentuation de nos coopérations interne et externe, que ce soit avec nos partenaires, les personnes accompagnées pour construire de nouvelles réponses, plus efficaces, pour mieux s'adapter à l'évolution des besoins sociaux, pour faciliter l'innovation et la création de lien social.

PRESENTATION DE LA MISSION DE L'AUTO-ECOLE SOCIALE

L'auto-école sociale permet à des personnes en situation sociale et situation financière difficiles de passer le permis de conduire B. La pédagogie et la durée de la formation sont adaptées aux besoins individuels.

L'obtention de ce diplôme favorise l'intégration professionnelle et développe la compétitivité des personnes sur le marché de l'emploi.

L'auto-école sociale propose deux sites sur Nice :

Nice Ouest : 62, boulevard Paul Montel - Bat D - 06200 NICE / Tél : 06 86 11 87 94
M. LONDIOS Grégory

Nice Est : 90, avenue de l'arbre inférieur 06000 NICE / Tél : 06 27 11 17 76 M. MAGNIER
Julien

PRESENTATION DES DIFFERENTS PARTENAIRES

CHRS (Centre d'hébergement et d'insertion sociale)

L'auto-école sociale accueille des personnes logées et accompagnées par les CHRS. Ces personnes se voient proposer un accompagnement personnalisé et individualisé à la formation au permis B.

Centre d'Accueil Educatif (garçons et filles) de la Fondation de Nice Patronage Saint Pierre Actes

Les jeunes hébergés en foyer à partir de 17,5 ans peuvent débiter l'apprentissage de la conduite.

PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

En 2017, le PLIE consolide son partenariat et renouvelle les 26 places, **dans le cadre d'un co-financement FSE.**

SPIP (Service de Probation et d'Insertion Professionnelle) fermé – Maison d'arrêt

Les cours de code mis en place en maison d'arrêt changent d'objectif. Les élèves passeront l'examen du code après 3 mois de cours intensifs à compter de 4 heures par semaine.

SPIP ouvert - FIPD

2 places ont été financées en novembre 2016. Les personnes ont intégré la formation en janvier 2017.

Pôle emploi

En février 2017 nous avons signé une convention pour 10 places accessibles à un public spécifique.

LES MODALITES PEDAGOGIQUES

L'apprentissage de la conduite fait l'objet d'une évaluation préalable au cas par cas, définissant un nombre d'heures correspondant à chaque situation et tenant compte des capacités et du rythme propres à chacun.

Bien que l'accès à la lecture s'avère indispensable, nous pratiquons des cours de soutien individuels permettant de dépasser les difficultés d'ordre linguistique, ainsi que des cours de code en présence du moniteur qui effectue un débriefing des questions en collectif, avec nécessité pour chaque personne de s'exprimer tour à tour. Cette approche permet de trouver un levier puissant pour certains afin de dépasser leurs difficultés à l'écrit, le permis constituant parfois le seul diplôme encore accessible.

Par ailleurs, la dimension éducative de l'accompagnement s'inscrit dans la pratique effective des règles de bienséance exigées (respect des horaires, assiduité, écoute et collaboration vis-à-vis de ses pairs, participation financière garante de l'engagement pris dans la durée...) et se trouve être matérialisée par la signature d'un contrat d'engagement.

Le déroulement de l'action comprend plusieurs phases permettant de combiner le cursus d'apprentissage classique et réglementé au permis de conduire B (Référentiel National pour l'Education à une Mobilité Citoyenne), avec un accompagnement personnalisé en lien avec les parcours d'insertion de chaque participant.

Phase 1 : commission d'admission (prescripteurs et moniteurs) afin d'étudier l'accès des candidats à la formation. Tests capacitaires et d'acuité visuelle avec entretien d'accueil menés par le moniteur préalablement.

Le planning hebdomadaire de l'auto-école est organisé pour l'accompagnement personnalisé au code et à la conduite. Un soutien individuel est pratiqué selon les situations (2 heures hebdomadaires). Les cours collectifs sont systématiquement assurés en face à face avec un moniteur.

Un accès internet pour étude du code par l'élève à distance est fourni par le moniteur (avec correction en ligne) à la demande.

Phase 2 : commission de suivi tous les deux mois (prescripteurs et moniteurs) afin d'identifier les freins éventuels apparus en cours de formation, à partir d'analyses de la progression, de l'implication, de l'assiduité, de la capacité technique d'apprentissage de chacun, ainsi que de la prise en compte de la responsabilité individuelle et collective.

Cette commission valide également les admissions à mener au fur et à mesure de l'action (si un élève sort du dispositif suite à une absence prolongée sans justification, il est remplacé par un autre candidat).

La conduite donne lieu à des rendez-vous individuels, et le moniteur peut venir chercher l'élève sur place le cas échéant.

Le nombre d'heures moyen pour l'apprentissage de la conduite est de 50, le moniteur établissant une évaluation préalable au cas par cas.

Phase 3 : modules spécifiques en vue de répondre à une problématique récurrente pour certains publics :

- Conduite sous emprise (ateliers collectifs, lunettes de simulation)
- Conduite à vitesse excessive (ateliers collectifs, visite du Centre Hélio Marin)

Phase 4 : en cas d'échecs récurrents liés à une rupture ou à des difficultés d'apprentissage ne laissant pas entrevoir d'évolution possible malgré un travail soutenu et de la motivation, des réorientations avec relais possibles vers d'autres structures peuvent être organisées en lien avec le prescripteur afin de préserver une dynamique d'insertion (par exemple Mobilis pour optimiser l'utilisation des transports en commun...).

Phase 5 : préparation à l'examen (module de mise en situation conçu par nos moniteurs, en vue de palier aux méfaits du stress pour des personnes peu habituées à ce type de situation).

Cours de soutien pendant l'apprentissage du code pour améliorer la compréhension des élèves et les rassurer : groupe constitué de 4 élèves maximum.

Deux actions pédagogiques de soutien à la conduite : soutien compétence 1 « *les bases du maniement du véhicule* » et soutien compétence 2 « *appréhender la route* ».

D'autres modalités pédagogiques peuvent également être envisagées selon les besoins définis au cas par cas, type conduite accompagnée, boîte à vitesse automatique, avec aide à la mise en œuvre et suivi.

LES EFFECTIFS 2017 PAR PARTENAIRES ET LES RESULTATS OBTENUS

1) LES BENEFICIAIRES DU CHRS DE LA FONDATION DE NICE PATRONAGE SAINT PIERRE ACTES

16 personnes ont été suivies en 2017

5 ont obtenu le code

Parmi les 5, **2 élèves ont obtenu le permis B**. 3 autres sont toujours en cours de conduite

Pour les 11 autres personnes, 7 sont toujours en cours de code, 4 sont sorties du dispositif, 3 pour des absences injustifiées et une personne a dépassé le délai des 8 mois pour le code.

Caractéristiques de la population

56% sont des hommes et 44 % femmes

La durée moyenne d'obtention du permis B est de 14,3 mois.

69% des élèves ont moins de 29 ans, 31% ont plus de 30 ans

2) LES BENEFICIAIRES DES AUTRES CHRS DE NICE

2 femmes ont été suivies en 2017 et ont obtenu leur permis B, nous n'avons pas eu de nouvelles orientations.

3) LES PERSONNES ORIENTEES PAR LES CENTRES D'ACCUEIL EDUCATIF GARCONS ET FILLES

10 jeunes de moins de 20 ans ont été orientés et/ou suivis en 2017 (4 femmes et 6 hommes)
3 élèves ont obtenu le code et **2 ont obtenu le permis B**, la 3^e personne est en cours de conduite
4 élèves sont en cours de code
3 élèves sont sorties de l'auto-école, 2 pour absences injustifiées et 1 pour abandon.

La durée moyenne d'obtention du permis est de 10,2 mois

4) LES PARTICIPANTS DU PLIE NICE COTE D'AZUR

Sur l'année 2017, **52 personnes** ont été suivies par les moniteurs.

Cette file active se décline de la façon suivante : **25** nouvelles entrées en 2017 et **27 reports** de l'année 2016.

29 personnes ont obtenu le code, 1 personne ne l'a pas obtenu puis a abandonné la formation
Parmi les 29, 15 ont obtenu le permis B, 2 ne l'ont pas obtenu et ont abandonné

Caractéristiques de la population :

73% de la population est féminine

68% est âgé de 30 à 50 ans

La durée moyenne d'obtention du permis est de 11,6 mois (cette durée a baissé 3 mois par rapport à l'année 2016)

5) LES PERSONNES ORIENTEES PAR LE SPIP

Les moniteurs ont reçu 7 hommes, 3 de moins de 20 ans et 4 de moins de 30 ans

Un seul a obtenu le permis B en 13 mois

6) LES PERSONNES ORIENTEES PAR LE POLE EMPLOI

16 personnes ont été accompagnées

6 ont obtenu le code, 3 ont obtenu le permis B, 2 continuent les cours de conduite et une personne a abandonné

Les 8 autres personnes continuent les cours de code

2 personnes sont sorties pour absences justifiées

Caractéristiques de la population :

56% de femmes et 44% d'hommes

56% des élèves est âgé de 30 à 39 ans

La durée moyenne d'obtention du permis est de 5,8 mois.

LES EFFECTIFS 2017 - TOUTE ORIENTATION CONFONDUE ET LES RESULTATS OBTENUS

Les moniteurs de l'auto-école sociale ont accompagné **105 élèves** sur l'année 2017 soit 21 élèves de plus qu'en 2016).

64 élèves ont commencé la formation avant 2017 et 41 sont de nouveaux élèves de l'année 2017

Caractéristiques de la population

Nombre de stagiaires	Effectif	%
Homme	43	41%
Femme	62	59%
Total	105	100%

Age des stagiaires	Effectif	%
-20 ans	16	15%
20 à 29 ans	28	27%
30 à 39 ans	33	31%
40 à 49 ans	23	22%
50 ans et +	5	5%
Total	105	100%

59 % des élèves sont des femmes, 73% des élèves sont âgés de moins 40 ans.

Au 31 décembre 2017, 55 élèves sont en formation et 50 sont sortis du dispositif

Parmi les 50 élèves sortis du dispositif :

- ❖ 33 élèves ont réussi l'examen du code.
 - **26 élèves ont réussi l'examen du permis B.** La formation a duré en moyenne 14 mois.
 - 2 ont échoué à l'examen de conduite à plusieurs reprises ;
 - 5 ont dû arrêter l'apprentissage de la conduite, ils étaient en trop grande difficulté. Leur a été préconisé de poursuivre l'apprentissage sur boîte automatique.

- ❖ 17 élèves n'ont pas passé le code :
 - 2 élèves n'ont pas passé l'examen de code. Après 8 mois de formation le nombre de fautes étaient trop élevés pour la présenter.
 - 5 élèves ont abandonné,
 - 10 élèves ont été sortis du dispositif pour absences répétées et non justifiées.

Parmi les 55 élèves en cours d'action :

- ❖ 15 ont obtenu le code et sont en cours d'apprentissage de la conduite.
- ❖ 40 sont en cours d'apprentissage du code.

PERSPECTIVES 2018

L'auto-école consolide son partenariat avec le pôle emploi en 2018 avec 15 places supplémentaires.

Le partenariat avec l'ESAT Alberti de Nice se consolide et l'accueil d'élèves en situation de handicap (déficience intellectuelle) pour passer leur permis B.

L'auto-école postule pour être labellisée « label des formations au sein des écoles de conduite » et être référencée sur le data-dock.